

Réunion de la Commission Régionale des Officiels  
du 13 octobre 2018 à Limoges

*Procès-verbal*

**Présents :** MM AGARD Alain, BATAILLE Stéphane, BRUGIERE Emmanuel, CLAUDE Richard, COUTOU Jean-Claude, DEMKIW Florian, DEVALOIS Christian, JAVELAUD Frédéric, MEJEAN Philippe, PIOFFRET Fabrice, PELAUDEIX Stéphane, ROBERT Michel et WATRIN François

**Excusés :** Mme MIGNOT Aurore  
MM DA CRUZ Marc, MOURNAT Jérôme, SEINCE Éric

*Ouverture de la réunion à 10<sup>H</sup>00*

Le président de la commission régionale des officiels (CRO), François WATRIN, souhaite la bienvenue à tous et débute son introduction sur le maintien de cette réunion une semaine après celle de Villenave-d'Ornon notamment sur la volonté de la commission de garder un lien fort avec le terrain en venant au contact des présidents de CDO ou de leur représentant.

François demande à chaque personne de se présenter afin d'apprendre à se connaître pour faciliter, améliorer la communication et travailler au service du basketball de la Nouvelle-Aquitaine. Il souhaite proposer, à l'ensemble des CDO, des projets cohérents après les avoir écoutés car les membres des commissions départementales sont sur le terrain et s'investissent tous les weekends.

Philippe MEJEAN intervient sur deux points :

- Les recyclages et les différents niveaux de tolérance dans chaque secteur suite aux échecs
- Sur les différentes pratiques vis-à-vis de la répartition

François WATRIN annonce l'arrivée de Vincent JANSSEN, le conseiller technique des officiels (CTO) qui prend ses fonctions au sein de la ligue ce mardi 16 octobre 2018. Il va prendre en charge progressivement les dossiers afin de faciliter le fonctionnement de la CRO.

Alain AGARD revient sur les validations faites après les recyclages régionaux.

Le président de la CRO fait lecture du courrier adressé le 12 octobre 2018 par mail à l'ensemble des arbitres. Un échange s'instaure autour de ce courrier entre tous les participants (Cf annexe 1).

Il poursuit en présentant le courrier envoyé le 12 octobre 2018 à l'ensemble des CDO dans lequel il demande le nom des candidats pour la formation régionale de cette saison 2018-2019. Il invite également les présidents de CDO ou leurs représentants à faire remonter le ou les candidats potentiels (Cf annexe 2).

S'ensuit une présentation d'un tableau synthétique relatif aux divers recyclages des officiels. Des échanges ont lieu pour tous les cas particuliers.

François WATRIN demande à Fabrice PIOFFRET, répartiteur des arbitres du secteur Est s'il a informé Jérémie MASSON de l'impossibilité d'être désigné en département dès lors qu'il a communiqué des indisponibilités pour officier en région, suite à des contraintes professionnelles.

Fabrice PIOFFRET indique qu'il y a eu un quiproquo et qu'il peut arbitrer dans son département, il va donc prendre contact avec le président du comité de Dordogne, Michel PREDIGNAC, et Jérémie MASSON pour corriger cette incompréhension.

Le président de la CRO annonce qu'il va faire des propositions lors du prochain bureau, sur les modalités de financements des formations.

Chaque secteur organise son tournoi inter-comités U13 (TIC). François WATRIN en explique le fonctionnement et le fait qu'une volonté d'harmonisation est en cours pour la saison prochaine suite à la fusion des anciennes ligues pour devenir la ligue Nouvelle-Aquitaine.

Le cahier des charges de base (voir mail du 12/10/2018 9<sup>H</sup>52) précise :

- Chaque délégation départementale se déplace avec deux arbitres nommés par leur CDO (intégration des potentiels régionaux).
- La CRO s'occupe de l'encadrement des stages.

De plus, dans le secteur Est, il a été demandé de bien vouloir dispenser une formation pour les opérateurs des 24 secondes, lors de ce tournoi. Il est demandé à Frédéric JAVELAUD de voir si cela est réalisable en termes d'organisation matérielle en fonction des matériels présents dans les salles. Il est également chargé de sonder les départements afin de connaître réellement leurs besoins en formation.

Alain AGARD s'interroge sur l'objectif du stage pour les arbitres régionaux à potentiel.

Florian DEMKIW indique que lors des TIC U13, les arbitres potentiels auront un rôle de premier arbitre et qu'un travail particulier autour de la mécanique sera mis en place. Il indique aussi qu'il y aura des séances de travail en fonction de la durée des tournois car par exemple le TIC du secteur Est ne se tiendra que sur deux jours. A ce jour, il manque un arbitre pour le TIC Est.

Richard CLAUDE nous informe que certains groupements sportifs ont demandé et demandent la désignation d'un opérateur des 24 secondes pour leurs rencontres de pré-nationale.

S'ensuit la question sur la date de réception du justificatif de paiement relatif au stage de revalidation de début de saison. Il est annoncé que le CTO arrivant mardi prendra en charge l'étude de ce dossier pour un traitement dans les plus brefs délais, et pour pouvoir communiquer auprès des services concernés de la nouvelle Aquitaine.

Dans le secteur Est, il est important de rechercher un intendant pour les divers stages à venir. Cependant, nous remercions Fabrice PIOFFRET d'avoir assuré cette mission lors du stage de revalidation des arbitres.

*Clôture de la réunion à 12<sup>H</sup>45*

Le secrétaire de séance  
Emmanuel BRUGIERE

Le Président de la CRO  
François WATRIN